Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

Leasing social : un véhicule électrique à 150€ au lieu de 100€ ?



Le ministère de l'économie a récemment annoncé une initiative de leasing social pour la location de véhicules électriques à un coût mensuel avantageux de 100 €. Cependant, l'assurance qui s'ajoute au coût global, pourrait rendre le programme légèrement plus onéreux que prévu explique Christophe Dandois, co-fondateur avec Noureddine Bekrar, de Leocare, néoassurance multiservices habitation, auto, moto et smartphone 100% mobile créée en 2017.

Dans le but de maintenir un budget global abordable pour les ménages concernés, le ministère de l'Économie envisage de prolonger l'exonération de la taxe spéciale sur les conventions d'assurance (TSCA) sur les véhicules électriques. Cette mesure vise à contenir les coûts et à garantir que le leasing social demeure financièrement accessible.

Cependant, il est à noter que le prix tout compris du leasing social dépassera probablement les 100€

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 15 novembre 2026

mensuels initialement annoncés, en raison de l'intégration du coût de l'assurance. Bien que les tarifs d'assurance auto pour les véhicules électriques ne soient pas soumis à un décret, le ministère de l'Économie encourage le secteur des assurances à adopter des tarifs compétitifs.

En effet, en plus du loyer mensuel, les conducteurs devront payer leur prime d'assurance auto. En France, cette prime d'assurance auto coûte en moyenne 645€ et elle varie selon le niveau de garantie. Un budget qui vient alourdir la facture concernant le leasing automobile la faisant passer de 100 à 150€ par mois.

Christophe Dandois, le cofondateur et CEO de Leocare, la néoassurance multiservices, s'interroge : « Alors que 2023 a connu une augmentation des coûts liés aux sinistres du fait de la fréquence et l'intensité des catastrophes naturelles mais aussi du coût élevé des pièces, main d'œuvre ou encore des technologies embarquées dans les véhicules électriques, il est difficile de s'en remettre à une invitation amicale du ministère pour conserver la volonté sociale de ce projet. Comment concilier socialement et dans la durée, un tarif d'assurance sur un véhicule neuf, électrique, en leasing, qui sera majoritairement stationné à l'extérieur avec des profils de conducteur aussi diverses que l'expérimenté à bonus maximum aux conducteurs malussés ? »

« D'un prometteur 100€, l'estimation de Leocare se situe entre 150 et 200€ par mois pour bénéficier de l'offre gouvernementale avec son assurance, poursuit Christophe Dandois. Et comment inciter les bénéficiaires à conserver une attitude vertueuse et responsable face à la sinistralité et l'application normée d'une augmentation de sa cotisation ? Quid de son usage, si la volonté première du président Emmanuel Macron était de permettre aux plus défavorisés l'accès à un véhicule électrique, au-delà de la perspective domicile-travail, trajet professionnel pour faciliter l'accès à l'emploi ? »